

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

1.

Débitrice: **Mobilnet Sàrl**, Rue de la Savonnerie 3B, 1020 Re-
nens VD
2.

Remarques: CONCORDATS
ASSEMBLEE DES CREANCIERS
Le commissaire au sursis : Pascal STOUDER, agent d'affaires
breveté, case postale 7449, 1002 Lausanne – tél. 021 632 51 51
Sursitaire :MOBILNET SARL
Rue de la Savonnerie 3b
1020 Renens
Conformément à l'article 295 b2 LP, l'assemblée des créan-
ciers est fixée au mercredi 26 septembre 2018 à 10h00 au No-
votel, route de Condémine 35, 1030 Bussigny.

Stouder Pascal
1020 Renens VD

04428999